



Sinistre non responsable assurance auto

Par **Jemy64**, le **19/09/2015 à 18:38**

Bonjour,

Suite à un accident non responsable le 19 Août à Narbonne, j'ai effectué une demande afin que celui-ci soit rapatrié sur mon lieu de résidence (bordeaux). Cette demande a été refusée.

J'ai donc été obligé de faire réparer mon véhicule dans le garage agréé dans lequel le véhicule avait été déposé par la dépanneuse. Difficile de retourner à Narbonne juste pour déplacer mon véhicule jusqu'au garage de mon choix...

Aujourd'hui j'ai demandé d'être rapatrié afin de sur Narbonne afin de récupérer mon véhicule Vendredi prochain. Le service d'assistance m'explique que je vais être contraint de prendre un billet de train (qui me sera remboursé ultérieurement) mais également de financer cette journée de congés sans soldes (non remboursé) ainsi que l'hôtel si je souhaite repartir le lendemain. Comme évoqué à mon interlocuteur, le temps de trajet aller est de 5h (tram+train+taxi) et celui de retour est de 4h20. [smile31]

Est-il normal que mon assureur refuse de financer l'hôtel ? De quels recours puis-je bénéficier ?

Merci de votre aide. [smile4]

Par **janus2fr**, le **20/09/2015 à 12:28**

[citation]Est-il normal que mon assureur refuse de financer l'hôtel ? De quels recours puis-je bénéficier ? [/citation]

Bonjour,

Tout est dans le contrat qui vous lie à cette assurance.